



Collège Honoré de Balzac à Issoudun

© CD36

ÉDUCATION

Près de 9000 collégiens ont fait leur rentrée dans l'Indre

La rentrée est l'occasion de faire le point sur les travaux engagés dans les collèges dont le Département à la charge et sur les investissements réalisés en faveur de la jeunesse.

Publié le 5 septembre 2023

Une action continue en faveur des collèves

À l'écoute de ses collèves et soucieux de la qualité de son patrimoine, le Conseil départemental de l'Indre poursuit chaque année ses investissements en faveur des collégiens, des enseignants et des personnels administratifs et techniques. Cet effort constant vise à offrir les meilleures conditions d'accueil pour l'ensemble des personnels et les élèves, dans des établissements entretenus et modernisés pour répondre aux enjeux d'aujourd'hui notamment environnementaux.

En 2023, un programme de 10,5 millions d'euros de travaux a été voté et 9 millions d'euros seront réalisés cette année sur ce volet essentiel de la politique départementale. La transition énergétique et l'adaptation au changement climatique sont aujourd'hui les deux axes majeurs de nos investissements dans les collèges tout en poursuivant le renouvellement des matériels informatiques et des mobiliers. Le Département mobilise par ailleurs plus de 4 millions d'euros pour le fonctionnement courant des 27 collèges publics.

Enfin, les agents du Département assurent au quotidien l'entretien et la restauration dans nos établissements sous la direction du chef d'établissement et de ses adjoints. Plus que jamais, ce travail d'entretien réalisé conformément au protocole du Département est important et mobilise nos équipes.

Près de 9000 collégiens ont fait leur rentrée : 8100 élèves dans le public et 900 dans le privé.

Les 5 priorités du Département

Assurer la transition énergétique de nos collèges : réduction des consommations d'énergie et décarbonation
Conduire les opérations nécessaires à l'adaptation au changement climatique
Maintenir un service de qualité en tout point du territoire à l'image des rénovations en cours sur nos établissements
Doter les collèges de matériels informatiques performants par un renouvellement constant tout en intégrant les exigences liées au réemploi des produits
La réalisation de ces priorités nécessitent un niveau élevé d'investissements afin de répondre aux enjeux actuels et aux attentes de l'ensemble de la communauté éducative.

Poursuite des investissements dans les collèges

Le programme de travaux sur les collèges continue de mobiliser fortement le Département. Les investissements se poursuivent en 2023 et les travaux 2024 sont en préparation. Ils resteront résolument tournés vers la décarbonation de nos établissements, la réduction des consommations d'énergie et l'adaptation au changement climatique.

De nombreux chantiers ont été entrepris cet été, comme chaque année, afin de limiter les nuisances liées aux travaux pour les élèves et les personnels. Même s'il n'est pas possible de réaliser tous les travaux attendus par les établissements pendant les vacances, nous utilisons au maximum ces périodes pour intervenir. Ainsi, de nombreuses réfections de salles de classe, des remplacements de menuiseries, des travaux dans les logements ont été réalisés.



*Collège Honoré de Balzac à
Issoudun
© CD36*

Collège Honoré de Balzac à Issoudun

Le collège Honoré de Balzac a fait l'objet de nombreux travaux ces dernières années et le Département poursuit afin de répondre aux attentes de l'établissement portant en particulier sur le service de restauration. Cet été, des travaux de rénovation de salles de classe et d'aménagement du foyer ont été engagés.

En 2024, un projet d'envergure, d'un budget dépassant les 2,5 millions d'euros, sera lancé au sein de ce collège. Ce projet englobera les éléments suivants :

- la création d'un abri avant l'entrée en restauration
- la rénovation complète du service de restauration : cuisine, zones de stockage, salle...
- la mise en place d'un système de production d'énergie via des panneaux photovoltaïques en autoconsommation
- la création de zones ombragées dans les cours de l'établissement.



*Collège Jean Monnet à
Châteauroux*

© CD36

Collège Jean Monnet à Châteauroux

Le collège Jean Monnet a fait l'objet de nombreux travaux ces 10 dernières années. Ces équipements sont fortement sollicités pour la restauration notamment pour assurer les repas de 140 écoliers (primaires et maternelles) et 328 collégiens. Le collège s'attache à répondre aux attentes de la loi EGALIM dans la sélection de ces denrées alimentaires et la composition des repas, une tâche complexe étant donné l'augmentation générale des prix dans le contexte actuel. Un quart (24%) des denrées sont d'origine locale, 17 % sont certifiées bio et 23 % sont labellisées.

De plus, le collège Jean Monnet bénéficiera également d'un vaste programme visant à réduire la consommation d'énergie et à décarboner l'établissement. Les études en cours portent sur plusieurs aspects, notamment :

- la rénovation de la chaufferie, en s'orientant par une production de chaleur par géothermie
- la réfection des toitures de l'externat et des logements
- la réhabilitation de l'atelier de l'agent de maintenance
- les compléments d'isolation
- la ventilation des locaux
- la production d'énergie par panneaux photovoltaïques en autoconsommation
- la création d'un préau et l'aménagement de la cour
- la réfection du CDI.

Cette opération majeure mobilisera 4 M€ TTC sur la période 2024 – 2025.

Collège Alain Fournier à Valençay

Ces dernières années, le collège a bénéficié d'importants travaux de rénovation. Le Département poursuit son engagement en vue d'améliorer les installations, avec des projets prévus en début d'année 2024 pour la rénovation de deux logements et la modernisation de la laverie.

Le collège s'attache à répondre aux attentes de la loi EGALIM dans la sélection de ces denrées et la composition des repas. Cela représente un défi complexe, d'autant plus dans le contexte actuel de hausse généralisée des prix. Actuellement, 20% des denrées proviennent de source locale, 15 % sont labellisées bio et 33 % sont dotées de labels de qualité spécifiques.

Collège Ferdinand de Lesseps à Vatan

En 2011-2012, le collège de Vatan a subi d'importantes modifications, notamment l'installation de panneaux photovoltaïques. En 2022, les toitures du service de restauration et de l'administration ont été totalement rénovées.

Dans le cadre de son programme de dotation informatique, le collège Ferdinand de Lesseps sera équipé de pack tablettes pour encourager de nouvelles méthodes d'enseignement. Ces approches pédagogiques bénéficieront de la couverture Wifi du collège, qui sera opérationnelle en 2023.

À noter, le collège de Vatan est classé en catégorie C en termes d'efficacité énergétique et en catégorie B en termes d'émissions de gaz à effet de serre, sans tenir compte de la production d'électricité.

Accessibilité : objectif atteint ! 100 % des collèges publics de l'Indre sont accessibles.

Un enjeu majeur : décarboner nos établissements et s'adapter au changement climatique

Les nombreuses opérations d'équipement en panneaux photovoltaïques en autoconsommation s'inscrivent dans une démarche globale de réduction de nos consommations d'énergie émettrices de CO². À ce titre, l'achèvement imminent de l'installation des panneaux solaires au collège d'Argenton, les travaux en cours à La Fayette, l'équipement prévu à Levroux en 2024, et la démarche similaire pour Balzac illustrent notre engagement. Le recours aux énergies propres produites sur sites est l'un des leviers privilégiés par le Département, s'étendant à l'ensemble de notre patrimoine (collèges, bâtiments routiers ...).

De plus, nous avons opté pour la géothermie, avec succès, au collège d'Écueillé, tandis que des études sont en cours pour l'extension de cette solution aux collèges de Levroux, Châtillon-sur-Indre et Jean Monnet. L'énergie bois est également mobilisée, comme le démontre le collège d'Ardentes. De plus, nous soutenons l'utilisation de réseaux de chaleur communaux issus de ressources bio-sourcées comme dans les collèges Rosa Parks et Neuvy-Saint-Sépulchre.

En parallèle, le Département a engagé plusieurs opérations sur ses collèges afin de limiter les effets du réchauffement climatique. Cela inclut la végétalisation des abords des bâtiments et des cours, la mise en place d'une gestion efficace des eaux pluviales, ainsi que des mesures de rafraîchissement des locaux (sans climatisation). Cette démarche a déjà débuté au collège d'Argenton en 2023.

La restauration

La restauration est une compétence du Département mis en œuvre par ses personnels dans les établissements sous la direction des gestionnaires et chefs d'établissement.

Une alimentation de qualité est un objectif constant du Département depuis qu'il a cette compétence et il s'attache à s'approvisionner en produits labellisés et en circuits courts. Un processus par étape afin d'accompagner les producteurs locaux.

Face à la crise de l'énergie, le Département a voté, lors de son budget primitif, une dotation de soutien à la restauration de 2870 000 €. Cette attribution aux collèges leur permet ainsi de maintenir le niveau de service de la restauration scolaire sans impact sur le prix du repas pour les familles pour cette année.



DÉPARTEMENT DE L'INDRE

Place de la Victoire et des Alliés CS20639
36020 Châteauroux

Lundi au Vendredi : 8h30 à 12h30 - 14h à 17h30

02 54 27 34 36